

CES-Université d'Orléans

UFR Droit, Economie-Gestion

Licence Droit – 1^{ère} année

Licence Economie-Gestion – 1^{ère} année

Licence Accès Santé/Economie Gestion – 1^{ère} année

Pré-rentrée

Vendredi 1er septembre 2023 à 14h30

Amphithéâtre Jenny de VASSON

Pour tout contact : scolarite.ces@univ-orleans.fr

CES 90 avenue François Mitterrand, 36000 Châteauroux - T. 02 54 08 52 90

- La Carte d'Etudiant



Pour,

- activer votre adresse e-mail universitaire
- vous inscrire à la bibliothèque
- payer vos copies et impressions
- passer vos examens
- accéder au restaurant universitaire

- Emploi du temps – Environnement Numérique de Travail (ENT)

Les emplois du temps seront visibles sur l'ENT dès la prérentrée. Nous vous rappelons que l'ENT est le portail personnalisé qui regroupe tous les services en ligne mis à votre disposition.

IMPORTANT !

- Tout échange avec les enseignants et les services administratifs se fera uniquement via votre e-mail étudiant -> **prenom.nom@etu.univ-orleans.fr**

- Service des Etudes, Inscription Pédagogique

Procédure obligatoire à effectuer après votre inscription administrative. L'inscription pédagogique validera votre choix de filière, d'unités d'enseignements et votre inscription sur les listes des examens.

Toute **absence** doit être obligatoirement justifiée (certificats médicaux, convocation à un concours...) dans un délai maximum de 5 jours auprès des scolarités pédagogiques :

Contact : audrey.burlat-limousin@univ-orleans.fr

T. 02 54 08 52 91

- Passerelle Handicap

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou d'un autre ordre ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

Contact : passerelle.handicap@univ-orleans.fr / emilie.massicard@univ-orleans.fr

T. 02 38 41 71 76 /

T. 02 54 08 52 94

- Restauration

Adresse : 78 Espace Mendès France - 36000 Châteauroux

- Le Castel RU vous accueillera de 11h30 à 13h30
- La Cafet' d'Annie de 9h30 à 15h30

Règlement effectué grâce à votre carte d'étudiant « IZLY » ou carte bancaire.

- Bourses et logements

Le dossier social étudiant (bourses et/ou logement) est la procédure qui permet aux étudiants d'effectuer une demande à partir du même dossier pour la bourse sur critère sociaux et le logement en résidence universitaire CROUS. Procédure à effectuer chaque année *avant mi-mai* via Internet sur le site du CROUS de l'académie du lieu d'études.

Le CES dépend du CROUS d'Orléans-Tours.

- Bourse complémentaire du conseil départemental de l'Indre,

Une bourse du Conseil Départemental de l'Indre est attribuée aux titulaires d'une bourse d'enseignement supérieur si les parents sont domiciliés dans l'Indre. Les dossiers sont à télécharger sur le site internet : www.indre.fr

- Assistante Sociale

service-social-etudiants@univ-orleans.fr

T. 02.38.49.49.52/02 38 41 71 79 - Maison de l'Etudiant

- Médecin

Urgences Médicales 36 (UM36) – Clinique Saint François 22 Marcel Lemoine, 36000 Châteauroux.

T. 02 54 34 34 34

DOC'SANTE 11 rue du 8 mai 1945 – 36000 Châteauroux

de 10h30 à 12h30 / 17h30 à 21h00

- Bibliothèque universitaire

Ressources numériques, prêts entre bibliothèques, organisation d'ateliers de recherche documentaire, aide à la recherche documentaire par l'intermédiaire du service MICADO (<http://scd.univ-orleans.fr/micado-vos-recherches-documentaires>)...

- 7500 ouvrages, des abonnements à des périodiques spécialisés et l'accès aux ressources numériques sur le site web : <http://scd.univ-orleans.fr/liste-alphabetique-ressources-numeriques>.
 - 8 postes informatiques avec consultation Internet.
 - Impressions, scans et photocopies grâce à votre carte d'étudiant IZLY.
 - PEB « Prêt Entre Bibliothèques » : vous ne trouvez pas un ouvrage dans votre BU et vous en avez besoin pour un exposé, un commentaire ou tout autre travail ? Utilisez le PEB, c'est gratuit ! Le PEB peut s'effectuer en ligne : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-ces-chateauroux>

bib.ceschateauroux@univ-orleans.fr – T. 02 54 08 52 96 / 02 54 08 52 84

Lundi au jeudi 8h00 / 18h00

Vendredi 8h00 / 17h00

- Maison de l'Étudiant

Lieu mis à votre disposition, à vous de la faire vivre grâce à vos projets culturels, sportifs, festifs... à vous de jouer !!!

A NOTER !

Les associations étudiantes AEFC, ASEC, AVEC, Pôle Culture vous donnent rendez-vous à la journée d'intégration le Jeudi 28 septembre 2023

